



Groupe communiste
Républicain et Citoyen

La Lettre du sénateur

Michel BILLOUT

Sénateur de Seine-et-Marne

*Vice-président de la commission
des affaires européennes*

*Membre de la commission des affaires étrangères,
de la défense et des forces armées.*

Collaborateurs parlementaires :

Éric Defouilhoux - Cécile Guieux - Lydia Sammarbach. Tél : 01 42 34 28 33

Treize ans à votre service Bilan du second mandat 2011-2017

Madame, Monsieur,

Les prochaines élections sénatoriales devraient avoir lieu le 24 septembre prochain. Après 13 ans d'activité je ne serai pas candidat au renouvellement. Cette décision est tout d'abord conforme à mon engagement pris en 2011 de me limiter à deux mandats. Elle tient compte ensuite de la loi anti-cumul et j'ai décidé de donner la priorité à mes fonctions de maire de Nangis. Durant ces 13 années je vous ai tenu régulièrement informé de mon activité par l'intermédiaire de cette lettre, de mon site internet ou de ma page Facebook.

Aujourd'hui je vous livre un condensé de mon bilan 2011-2017, réalisé par mon équipe de collaborateurs que je tiens tout particulièrement à remercier ici. Si vous souhaitez en savoir plus, les QR codes vous redirigeront immédiatement vers mon site internet où est présenté un bilan plus exhaustif.

Vice-président de la commission des Affaires européennes depuis 2008, membre de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Une grande partie de mon bilan est donc centrée sur des sujets internationaux. La défense des Droits de l'Homme y tient une grande place. Pour autant, sénateur de la Seine-et-Marne, je n'ai eu de cesse de défendre les services publics dans notre département : l'éducation, la santé, les transports auront été de grandes priorités.

J'aurai également été très attentif à l'emploi et aux droits des salariés. La défense des collectivités locales et territoriales aura

été constante pendant mon mandat. Quelque soit le gouvernement en place, mon orientation aura été la même : préserver les communes et les départements.

Au sénat, auprès du gouvernement comme du préfet, j'ai défendu la démocratie locale qui constitue une immense richesse pour notre pays. Elle assure des liens de proximité avec nos concitoyens. Elle permet de mettre en œuvre et développer, dans les villages comme les plus grandes villes ou au niveau du département, les services nécessaires aux populations qui y vivent ou y travaillent. Elle permet également aux personnes les plus fragiles écoute, aide, action. Elle constitue ce lien indispensable au bien vivre ensemble, véritable rempart contre l'isolement, le repli sur soi, la violence. Elle est ce qui donne sens à notre devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* ».

En tant que maire, également, je peux témoigner du rôle indispensable des élus locaux, investis au service des populations. À tous ces élus avec lesquels j'ai beaucoup apprécié de travailler au cours de ces deux mandats, je veux dire combien leur action, le plus souvent bénévole, est indispensable au bon fonctionnement de nos collectivités et du pays tout entier.

Je tiens sincèrement à les en remercier.

Jusqu'à la fin de mon mandat, je reste à leur service, comme je l'ai toujours été, dans l'esprit républicain qui est le mien.

Michel BILLOUT